

Bonjour à tous,

21 participants.

JC BINARD a parlé du Pôle INPACT (**IN**itiatives **P**our une **A**griculture **C**itoyenne et **T**erritoriale), installé à Cesson Sévigné.

Ce pôle rassemble des organisations qui soutiennent les formes d'agricultures durables telles que FRAB, Agrobio, CIVAM, ADAGE, Terre de liens, Accueil Paysan, SEGRAFO, RAD, AFIP...

[http://www.civam-bretagne.org/civam.php?ref\\_rub=17&ref=57](http://www.civam-bretagne.org/civam.php?ref_rub=17&ref=57)

JP TUAL a transmis le souhait de la CGT, de nous soutenir.

### **1-Point sur les actions menées depuis la dernière réunion le 16 novembre :**

#### ***Courrier aux politiques et pétition sur le site Cyberacteurs (G. LE ROCH)***

Aux têtes de liste candidates aux élections régionales, a été adressé un texte expliquant notre action et leur demandant de prendre position ; ce texte était accompagné d'une pétition s'adressant à tous les citoyens.

La pétition a recueilli 2400 signatures. Seulement 4 candidats ont répondu au courrier : EELV, Front de Gauche, Debout la France, Breizhistance. (voir bilan joint).

Les listes LE DRIAN et LE FUR n'ont pas répondu !

Il sera nécessaire de s'interroger sur les suites : prendre acte du manque de réaction ou relancer ?

#### ***Conférence de presse le 24 novembre***

Deux journalistes étaient présents, mais un bon relai a été assuré dans la presse (Agence France Presse, Ouest-France, Télégramme...)

#### ***Émission sur Canal B le 30 novembre (M. Besnard)***

Pour l'écouter : <http://www.canalb.fr/leplanb/6133>

#### ***Rassemblement de soutien à R. POULIQUEN le 1<sup>er</sup> décembre au palais de justice de Rennes***

Une soixantaine de personnes sont venues le soutenir lors de l'audience à la Cour d'Appel de Rennes. Voir les documents présentant sa défense ci-joints.

#### ***Soirée au ciné-TNB le 6 décembre :***

Plus de 300 personnes ; 785,50 € collectés en soutien.

Merci à J. FRETTEL (responsable du ciné TNB) pour son soutien et à toutes les associations co-organisatrices.

Présence importante de jeunes, débat riche, force du témoignage de Mr CHEVREL intoxiqué durant son activité à la coopérative CORALIS (ex-CAR).

#### ***Réunion MSA à Melesse sur les ondes électromagnétiques, le 8 décembre :***

Plusieurs d'entre nous ont participé à cette réunion ouverte à tous. Nous en avons profité pour dire qu'il serait souhaitable que la MSA soutienne de même, les salariés intoxiqués par les pesticides au lieu de s'opposer systématiquement à leur reconnaissance en maladie professionnelle. Discussion ouverte avec un administrateur présent, en particulier sur l'attitude des médecins-conseil MSA.

***Intervention de Jean-François DELEUME au Lycée des Vergers à Dol, le 11 décembre :***

Une soixantaine de stagiaires en formation "certiphyto" étaient présents. Le public était très attentif, notamment lors du témoignage d'un agriculteur converti au bio et tombé malade depuis.

À noter cependant l'ambiguïté de cette formation : du fait qu'on enseigne désormais aux agriculteurs comment utiliser les produits, la responsabilité des fabricants de pesticides sera déchargée et ce seront les utilisateurs qui seront considérés comme seuls responsables en cas de problèmes.

**2-Point sur les actions futures**

***Triskalia - Plouisy :***

Suite aux expertises médicales (en juin et septembre dernier), les experts n'ont toujours pas rendu leur rapport, en dépit des rappels multiples.

Situation financière difficile pour chacun.

***Triskalia – Glomel :***

C'est le 27 janvier 2016 que la Cour d'appel rendra son verdict concernant l'appel de Raymond POULIQUEN du 1<sup>er</sup> décembre dernier.

***Lettre aux administrateurs de Triskalia***

Nous allons transmettre par courrier aux administrateurs de Triskalia, une copie de la demande de droit de réponse faite à Triskalia Magazine par les 5 salariés de Plouisy en novembre.

***Soutien à Raymond et Noël POULIQUEN (Triskalia - Glomel)***

Le lymphome de Noël POULIQUEN date du mois d'août 2015. Il vient de faire sa 4<sup>ème</sup> séance de chimio.

Dossier de demande de reconnaissance de maladie professionnelle en cours. En principe, la préparation du dossier devrait relever du Médecin du Travail.

Il sera nécessaire de voir comment le soutenir financièrement pour faire face aux frais de justice. Des questions sont soulevées sur l'aide juridictionnelle, sur les champs de compétences du Ministère de l'Agriculture au détriment du Ministère de la Santé et sur la compartimentation du traitement des maladies professionnelles entre régime général et régime agricole.

***Prochaines soirées ciné-débat***

A Questembert, le 13 janvier 2016.

Un projet est en cours de réflexion à **Thorigné-Fouillard**, pour février.

### **3-Quelles orientations, quels objectifs pour le collectif en 2016 ?**

De nombreuses propositions d'actions sont évoquées autour de la protection des populations, en particulier des riverains des zones d'épandage des pesticides :

- On propose l'idée de « sentinelles » communales qui auraient un rôle d'alerte vis-à-vis des maires, par exemple les médecins, gendarmeries, associations environnementales, AMAP...

Le but serait d'imposer une signalisation, faire respecter la vitesse du vent ...

- Questions sur le rôle et le pouvoir des maires par rapport à l'épandage des pesticides. La Loi Labbé entrera en application en fin 2016 : elle réglemente les pratiques concernant les lieux publics et les particuliers et, à partir de 2018, la vente de produits aux particuliers.

Voir quelle action notre collectif peut conduire sur la question.

- Propositions de réalisation de kits d'information auprès des mairies, concernant la protection des riverains des zones d'épandage des pesticides.
- En Ille-et-Vilaine, des communes se déclarent « sans OGM ».
- Dans le Pays de Redon, des panneaux sont posés en bordure des champs traités au Round-up, pour dénoncer ces traitements.
- A l'inverse, on pourrait encourager les agriculteurs bios à indiquer en bordure de leurs champs, qu'ils n'utilisent pas de pesticides.
- Pour sensibiliser la population, on évoque l'action de la MCE (Maison de la Consommation et de l'environnement à Rennes) qui construit des kits pour mesurer les polluants de l'air.

On fait remarquer cependant que les mesures faites par des non professionnels sont le plus souvent sans effet, car on leur reproche leur manque de validité du fait qu'elles ne sont pas réalisées en respectant des protocoles précis.

- Interroger les nouveaux élus du conseil régional sur la question des pesticides.
- Prendre des initiatives à l'occasion de la semaine alternative aux pesticides (20 – 30 mars)

Ces points seront à rediscuter dans les prochaines réunions.

#### **Sur notre organisation future :**

Faut-il rester sous forme de Collectif ou se constituer en association ?

Le collectif est-il une forme plus souple, moins pyramidale que l'association ? Mais l'association peut aussi être une structure très légère.

Ces 2 formes d'organisation permettent autant les adhésions individuelles que d'associations.

L'association est sans doute plus adaptée à un projet moyen-long terme ; elle permet de solliciter des financements, peut se porter partie civile, permet des déductions fiscales.

Vu notre volonté de nous installer dans le temps, vu les projets futurs évoqués (colloques, partenariat), **la structure associative apparaît à l'ensemble d'entre nous mieux adaptée.**

Elle donne une meilleure visibilité à nos buts, un meilleur cadre à la gestion financière.

A nous de conserver un fonctionnement démocratique, transparent, souple...

### **Sur les objectifs :**

L'organisation sera à ajuster en fonction des buts à poursuivre :

1. **Soutenir les victimes des pesticides**, comme actuellement avec les salariés de Triskalia

Les inviter à nous contacter,  
les mettre en relation avec les personnes ou organisations capables de les aider,  
les soutenir si besoin vis-à-vis de leur employeur ou de la MSA.

2. **Sensibiliser / informer la population et les pouvoirs publics sur les dangers des pesticides**

Proposition d'**organisation de journée ou colloque** sur les pesticides, à Rennes, à une échéance à définir (printemps ou automne ?), rassemblant des associations telles que :

- « Alerte des médecins contre les pesticides » lancée par les médecins du Limousin. Il serait important de sensibiliser chez nous les médecins sur les problèmes liés aux produits phytosanitaires.
- « Allasac ONGF », en Corrèze, qui travaille à contrôler l'épandage des pesticides sur les vergers de pommes
- Marie Lys Bibeyran, Valérie Murat dans le Bordelais
- Générations Futures
- Phytovictimes
- ....

En associant les compétences locales (par ex. École de la santé, associations de consommateurs...), tout ce qui tourne autour de l'agriculture biologique et « se nourrir autrement ».

3. **Soutenir et développer des collectifs se créant dans la région**

A priori, il semble préférable de ne pas trop élargir les objectifs : on concentrera notre action sur les victimes des pesticides, sans s'étendre aux victimes des différentes sortes de pollutions.

La question du *territoire d'action* est évoquée : pays de Rennes ? Bretagne ? Ouest ? ne rien dire ?

Est évoquée la question des relations avec l'association Phytovictimes : on constate qu'elle concerne principalement les victimes professionnelles.

Il est souhaitable que les autres catégories de victimes soient aussi prises en compte : salariés, riverains, consommateurs.

**Moyens d'action** : il apparaît nécessaire de se doter d'un **site Internet**, en complément de la page Facebook.

**Méthode de travail** : un groupe de travail se constitue avec : Michel, Henri, Jean-Christophe, Marcelle, Jean-François, Nino.

Il se réunira le lundi 4 janvier à 18 h chez Michel à Betton. Il aura à rédiger un avant-projet qui sera débattu lors de la prochaine réunion du collectif.

### ***Prochaine réunion***

**Lundi 25 janvier à 20 h.**